

**États financiers**  
31 décembre 2017

# Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater



**SLATER**  
**ASSET MANAGEMENT**



## Rapport de l'auditeur indépendant

À l'intention des porteurs de parts du Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater, qui comprennent les états de la situation financière au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016, et les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016 ainsi que de sa performance financière et ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.*

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés  
Le 23 mars 2018

# Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

États financiers au 31 décembre 2017

## Table des matières

---

- 3 États de la situation financière
- 3 États du résultat global
- 4 États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
- 5 Tableaux des flux de trésorerie
- 5 Annexe du portefeuille
- 8 Notes annexes

# Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

## États de la situation financière

Aux	31 décembre 2017	31 décembre 2016
<b>Actif</b>		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net*	86 272 017 \$	56 986 616 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 455 806	2 566 185
Souscriptions à recevoir	272 928	82 400
Dividendes à recevoir	106 746	141 307
Montant à recevoir des courtiers en placement	53 655	–
<b>Total de l'actif</b>	<b>88 161 152 \$</b>	<b>59 776 508 \$</b>
<b>Passif</b>		
Charges à payer	83 264 \$	53 801 \$
Montant à payer à des courtiers en placement	48 290	1 191 402
Rachats à payer	10 723	–
<b>Total du passif</b>	<b>142 277 \$</b>	<b>1 245 203 \$</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>88 018 875 \$</b>	<b>58 531 305 \$</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série</b>		
Série A	25 459 510 \$	17 007 583 \$
Série F	62 559 365	41 523 722
<b>Total de l'actif net</b>	<b>88 018 875 \$</b>	<b>58 531 305 \$</b>
<b>Nombre de parts rachetables en circulation</b>		
Série A	2 545 622	1 824 172
Série F	6 232 411	4 440 131
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part</b>		
Série A	10,00 \$	9,32 \$
Série F	10,04	9,35
*Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au coût	82 062 356 \$	54 178 854 \$

## États du résultat global

Pour les exercices clos les	31 décembre 2017	31 décembre 2016
<b>Produits</b>		
Intérêts aux fins de distribution	48 377 \$	52 522 \$
Revenu de dividendes	3 425 443	2 639 445
Profit (perte) réalisé(e) et latent(e) sur les placements		
Profit (perte) net(te) réalisé(e) sur les placements vendus	3 980 557	(2 133 067)
Profit (perte) de change net(te) réalisé(e)	5 675	(23 071)
Variation de la (moins-value) latente des devises	(932)	(310)
Variation de la plus-value latente des placements	1 753 469	5 147 192
<b>Total du bénéfice d'exploitation</b>	<b>9 212 589 \$</b>	<b>5 682 711 \$</b>
<b>Charges</b>		
Frais de gestion	730 530 \$	503 268 \$
Coûts de transaction	351 570	274 590
Frais d'administration du Fonds	48 672	36 326
Frais de dépôt	16 762	18 221
Honoraires d'audit	14 696	8 622
Frais de garde	10 240	7 676
Charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts	4 374	698
Frais juridiques	1 879	1 952
Frais liés au comité d'examen indépendant	1 456	1 067
Frais bancaires	169	399
Charges combinées liées à la TVH	(942)	(123)
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>1 179 406 \$</b>	<b>852 696 \$</b>
<b>Total des charges d'exploitation nettes</b>	<b>1 179 406 \$</b>	<b>852 696 \$</b>
<b>Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation</b>	<b>8 033 183 \$</b>	<b>4 830 015 \$</b>
<b>Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par série</b>		
Série A	2 211 879 \$	1 290 010 \$
Série F	5 821 304	3 540 005
<b>Variation du total de l'actif net</b>	<b>8 033 183 \$</b>	<b>4 830 015 \$</b>
<b>Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par part</b>		
Série A	1,04 \$	0,79 \$
Série F	1,10	0,87

# Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

## Etats de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

### Toutes les séries

Pour les exercices clos les	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	58 531 305 \$	43 098 921 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	8 033 183	4 830 015
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>		
À partir du revenu de placement net	(2 367 444) \$	(1 800 370) \$
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(48 227)	(52 470)
À partir des gains en capital nets	(729 249)	–
	<b>(3 144 920) \$</b>	<b>(1 852 840) \$</b>
<b>Opérations sur les parts rachetables</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série A	10 886 687 \$	5 213 880 \$
Série F	23 117 503	17 374 009
<b>Produit total</b>	<b>34 004 190 \$</b>	<b>22 587 889 \$</b>
Coût des parts rachetées		
Série A	(4 318 550) \$	(2 151 004) \$
Série F	(6 819 889)	(9 166 760)
<b>Coût total</b>	<b>(11 138 439) \$</b>	<b>(11 317 764) \$</b>
Distributions réinvesties		
Série A	491 372 \$	292 740 \$
Série F	1 242 184	892 344
<b>Total des réinvestissements</b>	<b>1 733 556 \$</b>	<b>1 185 084 \$</b>
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	29 487 570 \$	15 432 384 \$
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin</b>	<b>88 018 875 \$</b>	<b>58 531 305 \$</b>

### Série A

Pour les exercices clos les	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	17 007 583 \$	12 855 142 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	2 211 879	1 290 010
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>		
À partir du revenu de placement net	(600 748) \$	(477 299) \$
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(15 951)	(15 886)
À partir des gains en capital nets	(202 762)	–
<b>Total des distributions</b>	<b>(819 461) \$</b>	<b>(493 185) \$</b>
<b>Opérations sur les parts rachetables</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables	10 886 687 \$	5 213 880 \$
Coût des parts rachetées	(4 318 550)	(2 151 004)
Distributions réinvesties	491 372	292 740
<b>Total des opérations sur les parts rachetables</b>	<b>7 059 509 \$</b>	<b>3 355 616 \$</b>
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	8 451 927 \$	4 152 441 \$
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin</b>	<b>25 459 510 \$</b>	<b>17 007 583 \$</b>

### Série F

Pour les exercices clos les	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	41 523 722 \$	30 243 779 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	5 821 304	3 540 005
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>		
À partir du revenu de placement net	(1 766 696) \$	(1 323 071) \$
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(32 276)	(36 584)
À partir des gains en capital nets	(526 487)	–
<b>Total des distributions</b>	<b>(2 325 459) \$</b>	<b>(1 359 655) \$</b>
<b>Opérations sur les parts rachetables</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables	23 117 503 \$	17 374 009 \$
Coût des parts rachetées	(6 819 889)	(9 166 760)
Distributions réinvesties	1 242 184	892 344
<b>Total des opérations sur les parts rachetables</b>	<b>17 539 798 \$</b>	<b>9 099 593 \$</b>
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	21 035 643 \$	11 279 943 \$
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin</b>	<b>62 559 365 \$</b>	<b>41 523 722 \$</b>

# Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

## Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les	31 décembre 2017	31 décembre 2016
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation</b>		
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	8 033 183 \$	4 830 015 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
(Profit) de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(5)	(315)
(Profit net) perte nette réalisé(e) à la vente de placements	(3 980 557)	2 133 067
Variation de la (plus-value) latente des placements	(1 401 899)	(4 872 602)
Variation de la moins-value latente des devises	932	310
Achat de placements	(120 790 678)	(95 572 540)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	96 887 733	83 042 840
Dividendes à recevoir	34 561	(78 429)
Charges à payer	29 463	10 128
Rachats à payer	10 723	–
Montant à recevoir des courtiers en placement	(53 655)	–
Souscriptions à recevoir	(190 528)	34 795
Montant à payer à des courtiers en placement	(1 143 112)	1 191 402
<b>Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation</b>	<b>(22 563 839) \$</b>	<b>(9 281 329) \$</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</b>		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(1 411 364) \$	(667 756) \$
Produit de l'émission de parts rachetables	34 004 190	22 587 889
Montants payés au rachat de parts rachetables	(11 138 439)	(11 317 764)
<b>Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement</b>	<b>21 454 387 \$</b>	<b>10 602 369 \$</b>
(Perte) profit de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(927) \$	5 \$
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	(1 109 452)	1 321 040
Solde de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, au début	2 566 185	1 245 140
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin</b>	<b>1 455 806 \$</b>	<b>2 566 185 \$</b>
<b>Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>		
Dividendes reçus	3 460 003 \$	2 561 016 \$
Intérêts versés	169	399

## Annexe du portefeuille au 31 décembre 2017

Valeur nominale/ nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
<b>Actions canadiennes (0,4 %)</b>			
13 000	Société financière Manuvie	346 190 \$	340 860 \$
657	Fonds de placement immobilier RioCan	17 236	16 005
<b>Total</b>		<b>363 426 \$</b>	<b>356 865 \$</b>
<b>Titres privilégiés (97,6 %)</b>			
15 300	AltaGas Ltd., actions privilégiées, à dividende cumulatif, rachetables, série C	480 781 \$	495 073 \$
90 780	AltaGas Ltd., actions privilégiées, série A	1 774 353	1 915 458
47 200	AltaGas, actions privilégiées, série E	1 150 048	1 183 776
34 600	AltaGas, actions privilégiées, série K	865 000	890 604
26 000	AltaGas, actions privilégiées, série G	620 360	639 080
13 650	Banque de Montréal, actions privilégiées, série 27	302 702	327 600
12 950	Banque de Montréal, actions privilégiées, série 42	324 894	330 095
70 050	Banque de Montréal, série C	1 793 798	1 814 995
24 602	BCE Inc., actions privilégiées de premier rang, à dividende cumulatif, rachetables, série T	370 596	462 518
7 320	BCE Inc., actions privilégiées de premier rang, rachetables, série R	130 258	156 319
25 000	BCE Inc., actions privilégiées, série AA	463 500	486 000
35 213	BCE Inc., actions privilégiées, série AF	539 844	684 541
25 000	BCE Inc., actions privilégiées, série AG	455 998	466 750
25 000	BCE Inc., actions privilégiées, série AE	484 000	508 750
10 000	BCE Inc., actions privilégiées, série Z	195 200	203 000
14 987	Brookfield Asset Management, 4,90 %, actions privilégiées, série 37	337 949	340 205
1 010	Brookfield Asset Management Inc., actions privilégiées, à dividende cumulatif, cat. A, série 18	21 991	22 422
5 050	Brookfield Asset Management Inc., à dividende cumulatif, cat. A, actions privilégiées, série 17	110 470	112 665
5 050	Brookfield Asset Management, actions privilégiées, série 36	112 568	113 625

Ce tableau se poursuit à la page suivante.

# Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

## Annexe du portefeuille au 31 décembre 2017

Valeur nominale/ nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Valeur nominale/ nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
<b>Titres privilégiés (97,6 %)</b>							
<i>(suite)</i>							
212	Brookfield Asset Management, actions privilégiées, série 46	5 446	5 580	1 027	Enbridge, actions privilégiées, série F	20 407	20 971
23 578	Brookfield Office Properties Inc., actions privilégiées, cat. AAA, série N	396 859	488 065	28 000	Enbridge, actions privilégiées, série 17	731 077	718 760
2 500	Brookfield Properties, actions privilégiées, série II	62 500	60 700	116 202	Fairfax Financial, 4,578 %, série C	2 551 686	2 776 066
27 000	Brookfield Properties, série E	675 540	682 830	26 000	Fairfax Financial, actions privilégiées, série G	491 140	515 580
15 235	Brookfield Properties, série P	307 595	317 650	32 010	Fairfax Financial, actions privilégiées, série I	649 596	666 448
15 370	Brookfield Properties, série T	332 315	348 899	68 473	Fairfax Financial, actions privilégiées, série K	1 463 555	1 641 298
32 267	Brookfield Office Properties, actions privilégiées, série R	613 730	718 909	11 445	Fairfax Financial, actions privilégiées, série M	260 991	286 354
39 533	Canadian Utilities Limited, actions privilégiées, série EE	944 103	1 006 115	22 440	Fortis Inc., actions privilégiées, série I	371 158	384 622
101 376	Canadian Utilities Limited, actions privilégiées, série Y	2 231 683	2 245 478	50 808	Fortis Inc., actions privilégiées de premier rang, série à taux fixe révisé	1 038 902	1 097 453
31 258	Canadian Utilities Ltd., 4,50 %, actions privilégiées, série DD	672 270	687 363	28 185	Fortis Inc., actions privilégiées, série F	659 692	677 849
29 652	Canadian Utilities Ltd., 4,90 %, actions privilégiées, série BB	689 362	716 392	143 148	Fortis Inc., actions privilégiées, série H	2 387 307	2 582 390
999	Canadian Utilities Limited, actions privilégiées, série AA	23 624	24 226	30 855	Fortis Inc., actions privilégiées, série J	713 609	714 293
2 991	Canadian Utilities Limited, actions privilégiées, série CC	65 255	66 101	67 311	Fortis Inc., actions privilégiées, série G	1 404 039	1 468 726
123 800	Banque Canadienne Impériale de Commerce, actions privilégiées, série 45	3 107 235	3 156 900	80 580	George Weston limitée, 5,80 %	2 055 867	2 073 323
43 005	Emera Inc., 4,25 %, actions privilégiées, série F	979 212	1 052 332	601	George Weston, actions privilégiées, série V	13 535	13 595
50 000	Emera Inc., 4,50 %, actions privilégiées, série E	1 074 500	1 090 000	27 380	La Great-West, compagnie d'assurance-vie, 4,85 %, actions privilégiées de premier rang, à dividende non cumulatif, série H	636 226	637 133
63 822	Emera Inc., actions privilégiées, série A	1 018 430	1 175 601	<i>Ce tableau se poursuit à la page suivante.</i>			
94 019	Emera Inc., actions privilégiées, série C	1 979 307	2 284 662				
51 257	Enbridge Inc., 4,00 %, actions privilégiées à dividende payable en \$ US, série 1	1 416 880	1 551 412				
47 800	Enbridge Inc., actions privilégiées, à dividende cumulatif, rachetables, série J	1 363 969	1 429 426				
39 200	Enbridge Inc., actions privilégiées, à dividende cumulatif, rachetables, série N	817 669	816 536				
22 056	Enbridge Inc., actions privilégiées, série 5	617 761	648 802				
69	Enbridge Inc., actions privilégiées, série R	1 350	1 394				
47 447	Enbridge Inc., actions privilégiées, série L	1 398 335	1 420 651				

# Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

## Annexe du portefeuille au 31 décembre 2017

Valeur nominale/ nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Valeur nominale/ nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
<b>Titres privilégiés (97,6 %)</b>							
<i>(suite)</i>							
53	Great-West Lifeco, actions privilégiées, série R	1 215	1 233	108	Banque Royale, actions privilégiées, série AE	2 740	2 746
70 981	Great-West Lifeco, actions privilégiées, série F	1 818 201	1 844 796	75 076	Banque Royale, actions privilégiées, série BD	1 775 692	1 870 894
175 693	Industrielle Alliance, 4,3 %, série 6	3 882 003	4 237 715	36 477	Banque Royale, actions privilégiées, série BF, 3,60 %	844 022	902 441
11 832	Intact Corporation financière, actions privilégiées, série 6	291 541	300 533	144 884	Financière Sun Life Inc., actions privilégiées, cat. A, série 12R	3 359 401	3 575 737
162	Kinder Morgan Canada, actions privilégiées, série 1	4 050	4 172	64 024	Financière Sun Life Inc., actions privilégiées, série 10R	1 242 805	1 363 071
24 000	Kinder Morgan, actions privilégiées, série 3	600 000	602 400	22 619	Sun Life, actions privilégiées, à dividende non cumulatif, cat. A, série 2, perpétuelles, 4,80 %	546 810	525 892
64 734	Financière Manuvie, 4,40 %, actions privilégiées, série 9	1 522 036	1 622 881	25 000	Banque TD, actions privilégiées, série 12	667 750	674 750
156 377	Société Financière Manuvie, 4,60 %	3 689 073	3 978 231	34 435	Banque TD, actions privilégiées, série 5	755 635	802 336
25 000	Financière Manuvie, actions privilégiées, série 17	593 000	580 750	13 210	Banque TD, actions privilégiées, série 7	312 205	328 929
24 617	Banque Nationale, actions privilégiées, série 32	539 524	576 038	57 167	Banque TD, actions privilégiées, série 9	1 388 518	1 433 748
216	Northland Power, actions privilégiées, série 3	4 869	5 283	30 030	Banque TD, actions privilégiées, série 16	753 228	770 870
11 000	Pembina Pipeline Corp., actions privilégiées, série 9	277 968	279 730	67 753	La Banque Toronto-Dominion, actions privilégiées, série 1	1 531 912	1 601 003
47 000	Pembina Pipeline, actions privilégiées, série 13	1 247 380	1 236 570	5 100	TransCanada Corp., actions privilégiées, série 3	80 030	83 793
719	Power Corp., actions privilégiées, série G	17 628	18 299	30 085	TransCanada Corp., actions privilégiées, série 1	571 193	605 009
32	Corporation Financière Power, 5,1 %, actions privilégiées, série L	778	779	60 050	TransCanada Corp., actions privilégiées, série 7	1 324 187	1 360 133
283	Corporation Financière Power, actions privilégiées de premier rang, série	4 552	5 054	12 500	TransCanada Corporation, actions privilégiées, série 15	325 625	326 875
27 100	Corporation Financière Power, actions privilégiées de premier rang, à dividende non cumulatif, 4,95 %, série K	634 629	636 443	<b>Total</b>		<b>81 698 930</b>	<b>\$ 85 915 152</b>
16 545	Corporation Financière Power, actions privilégiées de premier rang, à dividende non cumulatif, 5,90 %, série F	426 945	428 185	<b>Total du portefeuille (98,0 %)</b>		<b>82 062 356</b>	<b>\$ 86 272 017</b>
89 708	Corporation Financière Power, actions privilégiées, série I	2 307 001	2 329 717		Trésorerie et équivalents de trésorerie (1,7 %)		\$ 1 455 806
29 400	Corporation Financière Power, actions privilégiées, série S	672 966	677 082		Autres actifs moins les passifs (0,3 %)		291 052
35 400	Corporation Financière Power, actions privilégiées, série V	885 000	877 920	<b>Actif net</b>			<b>\$ 88 018 875</b>
743	Banque Royale du Canada, actions privilégiées de premier rang, à dividende non cumulatif, série W	18 791	18 753				

# Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2017 et 2016

## 1. Constitution du Fonds

Le siège social du Fonds est situé au 100 York Boulevard, Suite 501, Richmond Hill (Ontario).

Lysander Funds Limited (le « gestionnaire ») est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds et a la responsabilité de fournir tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin dans ses activités quotidiennes, ou d'en coordonner la prestation, notamment, mais sans s'y limiter, le calcul de la valeur liquidative du Fonds et de ses séries et l'établissement des rapports connexes, la préparation de tous les documents de placement, la tenue des registres des porteurs de parts, ainsi que d'autres services administratifs.

Le Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater (le « Fonds ») est un fonds commun de placement constitué en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie-cadre datée du 30 décembre 2014 (la « Déclaration de fiducie »). Le Fonds a commencé ses activités le 30 décembre 2014 et a distribué des parts en vertu d'un prospectus.

L'objectif du Fonds est de générer un revenu tout en préservant le capital des investisseurs en investissant principalement au moyen de placements dans des titres privilégiés d'émetteurs canadiens inscrits à la cote d'une bourse de valeurs canadienne.

Le gestionnaire de portefeuille du Fonds (le « gestionnaire de portefeuille ») est Slater Asset Management Inc.

## 2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

Modifications apportées à IAS 7

IAS 7 exige la présentation d'informations concernant les variations des passifs issus des activités de financement pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Les parts émises par le Fonds sont classées comme des passifs financiers conformément à IAS 32 puisqu'elles ne répondent pas à la définition des instruments remboursables au gré du porteur à classer dans les instruments de capitaux propres aux fins de la présentation de l'information financière selon IAS 32. Les parts sont toutefois considérées comme des passifs aux fins des informations à fournir selon IAS 7, indépendamment de leur classement aux fins de la présentation de l'information financière en vertu d'IAS 32. L'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 présente un rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture des parts du Fonds, y compris

les changements résultant des flux de trésorerie et les changements sans contrepartie de trésorerie.

Le conseil d'administration de Lysander a autorisé la publication des états financiers le 23 mars 2018.

## 3. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables du Fonds sont les suivantes :

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts bancaires à vue, d'autres placements à court terme sur un marché actif dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois, les découverts bancaires et les fonds du marché monétaire incluant les liquidités échangées sur une base quotidienne et tous les instruments financiers très liquides qui arrivent à échéance au plus tard trois mois après leur achat.

### Instruments financiers

Le Fonds comptabilise ses instruments financiers conformément à IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »). Les instruments financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à la juste valeur par le biais du résultat net, les intérêts courus, les remboursements à recevoir, les souscriptions à recevoir, les rachats à payer, les montants à payer à des courtiers en placement ou à recevoir de courtiers en placement, les montants à payer/recevoir au titre des contrats de change à terme et les charges à payer. Les intérêts courus sont désignés à titre de prêts et créances et présentés au coût amorti. Les charges à payer sont désignées à titre de passifs financiers et présentées au coût amorti. En raison de la nature à court terme de ces actifs et de ces passifs financiers, leur valeur comptable s'approche de la juste valeur.

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur au moment de leur comptabilisation initiale, soit à la date de transaction. Le Fonds classe son placement dans les titres de créance, les titres de capitaux propres et les dérivés à titre d'actifs financiers ou de passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces actifs et passifs financiers sont initialement détenus à des fins de transaction ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction sont ceux qui sont acquis ou engagés principalement dans le but de les vendre ou de les racheter dans un proche avenir ou qui, au moment de la comptabilisation initiale, font partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble par le Fonds et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme. Tous les dérivés sont

# Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2017 et 2016

également inclus dans cette catégorie. Le Fonds ne classe aucun dérivé à titre de couverture dans une relation de couverture.

Les actifs ou passifs financiers initialement désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont ceux qui sont gérés et dont la performance est évaluée d'après la méthode de juste valeur conformément à la stratégie de placement du Fonds, telle qu'elle est documentée dans son prospectus simplifié ou dans d'autres documents publics, et l'information liée à ces actifs et passifs financiers est évaluée par la direction du Fonds d'après la juste valeur et d'autres informations financières pertinentes. Tous les titres de capitaux propres et les titres à revenu fixe en position longue sont compris dans cette catégorie. Tous les autres actifs et passifs financiers, y compris les parts rachetables, sont évalués au coût amorti.

Le Fonds classe les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon une hiérarchie de la juste valeur établie en fonction du degré d'importance des données sur lesquelles sont fondées les évaluations.

- Niveau 1 : Données correspondant aux prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels l'entité a accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 : Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : Données qui ne sont pas observables pour l'actif ou le passif.

Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de la juste valeur ne requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont reclassés dans le niveau 3. Le gestionnaire considère la pertinence du transfert lorsqu'un événement est susceptible d'entraîner une réévaluation du niveau. Le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur. À cette fin, l'importance d'une donnée est appréciée par rapport à l'évaluation de la juste valeur prise dans son intégralité. Si une évaluation de la juste valeur repose sur des données observables nécessitant des ajustements importants eux-mêmes fondés sur des données non observables, cette évaluation correspond alors au niveau 3. L'appréciation de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré. La détermination de ce qui constitue une donnée observable requiert un jugement important de la part du Fonds. Le Fonds considère les données observables comme des

données de marché aisément disponibles, régulièrement diffusées et mises à jour, fiables et vérifiables, non exclusives et provenant de sources indépendantes. Le classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016, selon le cas, est présenté dans les notes annexes du Fonds. Les transferts importants entre les niveaux sont également présentés dans les notes annexes du Fonds, le cas échéant. Le rapprochement des évaluations de la juste valeur de niveau 3 pour les périodes closes le 31 décembre 2017 et le 31 décembre 2016 est présenté dans les notes annexes du Fonds.

## Comptabilisation et décomptabilisation

Au moment de leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur. Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges dans l'état du résultat global lorsqu'ils sont engagés.

Après leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur.

Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont inclus dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les revenus de dividendes ou d'intérêts reçus ou gagnés sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et les dividendes ou les charges d'intérêts liés aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans un poste distinct de l'état du résultat global.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie provenant des placements arrivent à expiration ou que le Fonds transfère pratiquement tous les risques et avantages inhérents à la propriété. Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont décomptabilisés lorsque l'obligation précisée dans le contrat est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

Les opérations sur placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les profits et les pertes réalisés à la cession de placements, et la plus-value et la moins-value latentes des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen et sont compris dans l'état du résultat global.

Les profits et les pertes réalisés au titre des options sont inclus dans le profit net (la perte nette) réalisé(e) sur les options à la juste valeur par le biais du résultat net. Les profits et les pertes réalisés au titre des options vendues peuvent résulter de l'expiration d'options vendues, auquel cas les profits sont équivalents à la prime reçue, et de l'exercice d'options d'achat couvertes vendues s'ajoutant aux profits et aux pertes réalisés à

# Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2017 et 2016

la cession des placements connexes au prix d'exercice de l'option.

## Évaluation de la juste valeur

Les titres dans le portefeuille du Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs est fondée sur les cours de clôture à la fin de l'exercice. Le prix coté utilisé pour les actifs et les passifs financiers du Fonds est le dernier cours, sous réserve que ce dernier soit situé dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque ce cours n'est pas situé dans l'écart acheteur-vendeur, la direction détermine le point situé dans l'écart acheteur-vendeur qui représente le mieux la juste valeur. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont facilement et régulièrement disponibles auprès d'une Bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un groupe sectoriel, d'un service d'établissement des prix ou d'un organisme de réglementation et que ces cours représentent des transactions réelles et régulièrement conclues sur le marché dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation utilisées couramment par les intervenants du marché et qui reposent le plus possible sur des données de marché et le moins possible sur des données non observables. Le Fonds utilise diverses méthodes et formule des hypothèses qui sont fondées sur les conditions du marché existantes à chaque date de présentation de l'information financière.

Les techniques d'évaluation font appel à des hypothèses vérifiables et à des données observables sur le marché lorsque celles-ci sont disponibles. Si cette information n'est pas disponible, les données peuvent être obtenues à partir d'actifs comparables sur des marchés actifs, de prix observés récemment pour des transactions comparables ou d'autres données observables sur le marché. Pour évaluer la juste valeur, le Fonds sélectionne les données non observables sur le marché qui seront utilisées dans les techniques d'évaluation en se basant sur les données historiques, sur le niveau des données déterminé en fonction de produits similaires dont les prix sont connus et sur sa connaissance des conditions actuelles du marché et des démarches d'évaluation. Les données d'entrée non observables sont utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où il n'existe pas de données d'entrée observables pertinentes disponibles, ce qui rend possible une évaluation dans les cas où il n'y a pas, ou guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif à la date d'évaluation. Toutefois, l'objectif de l'évaluation de la juste valeur demeure le même, à savoir l'estimation d'une valeur de sortie à la date d'évaluation, du point de vue d'un intervenant du marché qui détient l'actif ou qui doit le passif. Ainsi, les données d'entrée non observables reflètent les hypothèses que les intervenants

du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses sur les risques. Les données issues d'un modèle représentent toujours une estimation ou une approximation d'une valeur qui ne peut pas être déterminée avec certitude, et les techniques d'évaluation utilisées peuvent ne pas tenir compte de tous les facteurs pertinents aux positions détenues par le Fonds. Par conséquent, les évaluations sont ajustées, au besoin, afin de permettre la prise en compte de facteurs additionnels, notamment le risque lié au modèle, le risque de liquidité et le risque de contrepartie. Les titres de créance non cotés sont évalués sur la base de données observables comme les prix fournis par une entreprise de fixation des prix reconnue et indépendante qui établit les prix des titres en fonction des transactions récentes et des cours reçus des intervenants du marché et en incorporant les données observables sur le marché et en utilisant les pratiques standards du secteur. Les titres de créance non cotés pour lesquels les cours actuels ne sont pas faciles à obtenir sont évalués au moyen d'une des autres techniques d'évaluation décrites ci-dessous.

Le Fonds utilise des techniques d'évaluation largement reconnues pour déterminer la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés activement et pour lesquels il n'y a pas de cours du marché. Les techniques d'évaluation les plus couramment utilisées comprennent : i) la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, ii) la méthode de la valeur relative, iii) les méthodes d'évaluation des options, iv) la technique du financement par placement privé, v) des modèles d'évaluation élaborés à l'interne, et vi) l'activité sur les marchés. Dans certains cas, il peut être raisonnable et approprié d'évaluer les instruments au coût si aucun événement ultérieur important n'a eu d'incidence sur la valeur. La technique d'évaluation fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus permet d'évaluer la juste valeur en appliquant aux flux de trésorerie futurs estimatifs des actifs et des passifs un taux d'actualisation ou une marge d'escompte reflétant les écarts de taux ou de financement requis pour obtenir la valeur actualisée d'instruments présentant un profil de risque et de liquidités comparable sur le marché. Pour cette technique d'évaluation, les flux de trésorerie futurs sont estimés à partir des cours du marché observés ou implicites des flux de trésorerie futurs ou au moyen des modèles de prévision des flux de trésorerie standards du secteur. Les facteurs d'actualisation appliqués dans les calculs sont générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. La méthode de la valeur relative permet d'évaluer la juste valeur à partir des cours du marché pour des actifs ou des passifs équivalents ou comparables auxquels on apporte des ajustements afin de tenir compte des différences entre les instruments observés et les instruments que l'on cherche à évaluer. Les méthodes d'évaluation des options consistent à émettre des hypothèses à l'égard des fluctuations

# Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2017 et 2016

futures des prix d'un ou de plusieurs actifs référencés sous-jacents afin d'obtenir la moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu de l'option. La moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu ainsi obtenue est ensuite actualisée au moyen de facteurs d'actualisation générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. Le modèle d'évaluation des options peut faire appel à une formule analytique ou à d'autres techniques de calcul (par exemple, un arbre binomial ou une simulation de Monte Carlo). Dans le cas d'instruments complexes ou pour lesquels il n'y a pas de marché actif, on peut estimer la juste valeur en combinant les prix observés pour d'autres transactions, s'il y a lieu, les services de prix fixés par consensus et les cours pertinents établis par des courtiers. Il convient alors de porter attention à ces cours (notamment pour savoir s'ils ont été fournis à titre indicatif ou s'il s'agit de prix fermes) et à la relation entre les activités observées récemment sur les marchés et les prix fixés par consensus. Le financement par placement privé désigne l'opération par laquelle une société mobilise des capitaux en émettant des titres additionnels sur les marchés privés. Pour évaluer le caractère raisonnable du prix de souscription et son approximation de la juste valeur dans le cadre d'un tel placement, l'information à considérer comprend les modalités du placement, le prix de souscription et le montant total des capitaux mobilisés. Par opposition aux appels publics à l'épargne effectués par l'intermédiaire d'une Bourse reconnue, les financements par placement privé ne sont pas accessibles au grand public. Le Fonds utilise également des modèles élaborés à l'interne qui sont normalement fondés sur des méthodes et des techniques d'évaluation généralement reconnues dans le secteur. Les hypothèses et les données prises en compte dans ces techniques d'évaluation comprennent les courbes de taux d'intérêt de référence, les écarts de taux et de financement servant à estimer les taux d'actualisation, les cours des titres de capitaux propres et des obligations, les indices boursiers, les taux de change, les niveaux de volatilité des marchés et les corrélations observées. Dans les cas où il y a peu d'activité sur les marchés pour l'actif ou le passif près de la date d'évaluation, le prix de transaction le plus récent peut être utilisé.

## Comptabilisation des produits

Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit du Fonds de recevoir le paiement est établi, soit, habituellement, à la date ex-dividende. Le revenu de dividendes est comptabilisé avant la retenue d'impôt, le cas échéant.

Les produits d'intérêts aux fins de distribution figurant dans l'état du résultat global représentent l'intérêt sur coupons reçu par le Fonds et comptabilisé selon la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit ni les primes versées ni les escomptes reçus sur l'achat des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à intérêt zéro qui sont amorties selon le mode

linéaire. Les produits d'intérêts aux fins de distribution permettent de calculer sur une base fiscale l'intérêt reçu qui est assujéti à l'impôt.

## Compensation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

## Estimations comptables

Dans le cadre de l'application des méthodes comptables du Fonds, la direction doit porter des jugements, procéder à des estimations et poser des hypothèses en ce qui a trait à la valeur comptable des actifs et des passifs qui n'est pas facilement disponible d'autres sources. Les estimations et les hypothèses connexes sont fondées sur l'expérience et d'autres facteurs qui sont considérés comme pertinents. Les plus importantes estimations concernent l'évaluation des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées de façon continue. Les modifications aux estimations comptables sont comptabilisées au cours de la période où elles sont apportées si elles ne touchent que cette période ou au cours de la période où elles surviennent et de toute période ultérieure visée par les modifications si ces dernières touchent à la fois la période considérée et des périodes ultérieures.

## Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Les parts émises et en circulation représentent le capital du Fonds, et les parts de chaque série représentent une quote-part égale et proportionnelle de l'actif attribué à chaque série. Les frais de gestion diffèrent pour chacune des séries. Veuillez vous reporter à la note 6 pour une analyse des frais de gestion. Les parts rachetables sont classées à titre de passifs financiers et sont évaluées d'après leur valeur de rachat.

Des parts du Fonds peuvent être achetées ou rachetées à un prix unitaire égal à la valeur liquidative d'une part de la série applicable du Fonds à chaque date d'évaluation.

## Valeur liquidative par part

La valeur liquidative par part pour chaque série de parts du Fonds est calculée en divisant la valeur liquidative d'une série de parts par le nombre total de parts de la série en circulation à ce moment. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds aux fins de l'évaluation de la juste valeur de ses placements et dérivés sont identiques à celles qui sont utilisées aux fins de l'évaluation de sa valeur liquidative dans le cadre des opérations conclues avec des porteurs de parts rachetables.

# Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2017 et 2016

## Conversion de devises

Les montants libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds de la manière suivante : la juste valeur des placements, des contrats de change à terme et des autres actifs et passifs financiers, au taux de change de clôture en vigueur chaque jour ouvrable; les produits et les charges ainsi que les achats, les ventes et les règlements de placements, au taux de change en vigueur aux dates respectives des transactions.

## Contrats de change à terme

La valeur du contrat de change à terme représente le profit ou la perte qui serait réalisé si la position sur le contrat à terme était liquidée conformément à ses modalités. Les profits ou les pertes latents sur les contrats à terme sont présentés dans la variation de la plus-value ou de la moins-value latente des contrats à terme dans l'état du résultat global. Les contrats de change à terme permettent de gérer les risques liés aux profits et aux pertes de change découlant des placements à court et à long terme libellés en devises.

## Imposition

Le Fonds constitue une fiducie de fonds commun de placement aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi »). Le Fonds est assujéti à l'impôt sur son revenu imposable net pour l'année d'imposition, y compris les gains en capital nets réalisés, qui n'est pas payé ou payable aux porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Le Fonds a l'intention de distribuer la totalité de son revenu imposable net et de ses gains en capital nets réalisés, de manière à ce qu'il ne soit assujéti à aucun impôt sur son revenu autre que les impôts étrangers retenus à la source, le cas échéant. Par conséquent, aucune charge d'impôt ne figure dans les présents états financiers.

Au 31 décembre 2017, le Fonds avait un montant de néant (31 décembre 2016 – 1 388 125 \$) au titre des pertes en capital nettes et un montant de néant (31 décembre 2016 – néant) au titre des pertes autres qu'en capital nettes.

## Distributions

Le Fonds fait des distributions de revenu net chaque trimestre ou chaque mois (veuillez vous reporter au prospectus simplifié du Fonds) et des distributions de gains en capital nets réalisés, le cas échéant, chaque année. Ces distributions sont comptabilisées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

## Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement dans le cadre du processus d'application des méthodes comptables et qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses concernant l'avenir. Les principaux

jugements et les principales estimations du Fonds dans la préparation des présents états financiers sont présentés ci-dessous.

### *Détermination de la monnaie fonctionnelle*

La monnaie fonctionnelle s'entend de la monnaie du principal environnement économique au sein duquel le Fonds exerce ses activités. Si les indicateurs du principal environnement économique sont mixtes, la direction se sert alors de son jugement pour déterminer la monnaie fonctionnelle qui représente le plus fidèlement l'incidence économique des transactions, des circonstances et des conditions sous-jacentes. Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens (« \$ CA »). Par conséquent, la direction a déterminé que la monnaie fonctionnelle du Fonds est le dollar canadien, à moins d'indication contraire.

### *Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif*

Le Fonds peut détenir des instruments financiers non cotés sur un marché actif, y compris des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est calculée comme il est décrit à la rubrique intitulée « Évaluation de la juste valeur » à la note 3.

### *Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur*

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds, le gestionnaire doit exercer des jugements importants visant à établir si l'activité du Fonds consiste ou non à investir sur la base d'un rendement global dans le but d'appliquer l'option de la juste valeur aux actifs financiers conformément à IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. Parmi les jugements les plus importants, il faut déterminer quels placements sont détenus à des fins de transaction et si la juste valeur au moment du classement initial peut être appliquée à ceux qui ne le sont pas.

## Modifications futures des normes comptables

IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 ») :

Publiée en juillet 2014, IFRS 9 remplace les directives d'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »). Elle comprend des directives révisées sur le classement et l'évaluation des instruments financiers, un nouveau modèle fondé sur les pertes de crédit attendues pour le calcul de la dépréciation des actifs financiers et de nouvelles exigences en matière de comptabilité de couverture générale. Elle reprend aussi les directives d'IAS 39 sur la comptabilisation et la décomptabilisation des instruments financiers. Elle entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Le Fonds prévoit adopter la nouvelle norme à sa date d'entrée en vigueur.

# Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2017 et 2016

## Classement et évaluation des actifs financiers et des passifs financiers

En vertu d'IFRS 9, le classement et l'évaluation des actifs financiers découlera du modèle économique du Fonds lié à la gestion des actifs financiers et de leurs flux de trésorerie contractuels. Les instruments classés en vertu d'IFRS 9 sont évalués, selon leur catégorie, au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net.

IFRS 9 conserve en grande partie les exigences existantes en matière de classement des passifs financiers. Toutefois, alors qu'IAS 39 exigeait la comptabilisation en résultat net de toutes les variations de la juste valeur des passifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, IFRS 9 exige que les variations de la juste valeur liées aux variations du risque de crédit de l'émetteur soient présentées dans les autres éléments du résultat global. D'après l'évaluation initiale du Fonds, IFRS 9 ne devrait pas avoir d'incidence importante sur le classement et l'évaluation des instruments financiers puisque le Fonds prend des décisions fondées sur la juste valeur des actifs et gère ceux-ci de manière à réaliser cette juste valeur. En conséquence, la majorité des actifs financiers du Fonds continueront d'être évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. En outre, les dérivés continueront d'être évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

## Dépréciation des actifs financiers

IFRS 9 introduit également le modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues pour les actifs financiers évalués au coût amorti et les instruments d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Le modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues n'aura pas d'incidence importante sur les actifs financiers du Fonds puisque la plupart de ceux-ci continueront d'être évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

## Comptabilité de couverture

Puisque le Fonds n'applique pas la comptabilité de couverture, les modifications de la comptabilité de couverture introduites par IFRS 9 n'ont pas d'incidence sur les états financiers du Fonds.

D'après l'évaluation initiale du Fonds, IFRS 9 ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

## 4. Charges

Le Fonds est responsable du paiement de toutes les charges liées à ses activités, comme les honoraires d'audit, les frais liés au comité d'examen indépendant, les frais d'administration du Fonds, les droits de dépôt, la charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts rachetables, les frais de garde et la taxe de vente harmonisée. Le gestionnaire ou le gestionnaire de portefeuille peut, à son gré, payer certaines charges du Fonds, mais ces paiements ne l'obligent en rien à devoir faire des paiements similaires à l'avenir. Toutes les charges sont comptabilisées dans l'état du résultat global selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Le gestionnaire peut verser des frais de service à même les frais de gestion qu'il reçoit du Fonds. Des frais de service peuvent être versés aux courtiers et aux maisons de courtage à titre de rémunération pour les services continus qu'ils offrent aux porteurs de parts de série A, le cas échéant.

Les frais de service ne peuvent dépasser 0,50 % pour les parts de série A, à l'exclusion des taxes applicables.

## 5. Émission et rachat de parts

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et rachetables constituant un droit de bénéficiaire. Chacune de ces parts représente une participation égale et indivise dans l'actif net du Fonds. Chaque part confère à son porteur les mêmes droits et obligations que ceux de tout autre porteur de parts du Fonds. Aucun porteur de parts n'a droit à quelque privilège, priorité ou préférence par rapport à tout autre porteur de parts. Chaque porteur de parts a droit à une voix pour chaque part complète détenue et a le droit de participer également à toutes les distributions effectuées par le Fonds, y compris les distributions de gains en capital nets réalisés, le cas échéant. À la dissolution ou à la liquidation du Fonds, les porteurs de parts en circulation inscrits ont le droit de recevoir au prorata tout l'actif du Fonds restant après le paiement de l'ensemble des dettes, obligations et frais de liquidation du Fonds. Les parts du Fonds sont émises et rachetées à leur valeur liquidative.

# Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2017 et 2016

Au cours des périodes closes les 31 décembre 2017 et 2016, le nombre de parts émises, rachetées et en circulation se détaillait comme suit :

## Série A

Pour les exercices clos les	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Parts en circulation, au début	1 824 172	1 436 244
Émission de parts rachetables	1 114 605	599 088
Rachat de parts rachetables	(443 668)	(244 612)
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	50 513	33 452
<b>Parts en circulation, à la fin</b>	<b>2 545 622</b>	<b>1 824 172</b>

## Série F

Pour les exercices clos les	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Parts en circulation, au début	4 440 131	3 373 082
Émission de parts rachetables	2 363 788	1 997 659
Rachat de parts rachetables	(698 707)	(1 032 981)
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	127 199	102 371
<b>Parts en circulation, à la fin</b>	<b>6 232 411</b>	<b>4 440 131</b>

## 6. Transactions entre parties liées

Le gestionnaire est responsable de la gestion quotidienne du Fonds et de son portefeuille de placements conformément à l'acte constitutif du Fonds. Le gestionnaire paie les services de gestion de placements et fournit tous les services administratifs requis par le Fonds. En contrepartie de ses services, le gestionnaire a droit à des frais de gestion.

## 7. Hiérarchie de la juste valeur

Le tableau relatif à la hiérarchie de la juste valeur ci-dessous présente des informations sur les actifs du Fonds évalués à la juste valeur, comme il est décrit à la note 3, au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016.

Au 31 décembre 2017	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Placements</b>				
Titres de capitaux propres	86 272 017 \$	– \$	– \$	86 272 017 \$
<b>Total</b>	<b>86 272 017 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>	<b>86 272 017 \$</b>
<hr/>				
Au 31 décembre 2016	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Placements</b>				
Titres de capitaux propres	56 986 616 \$	– \$	– \$	56 986 616 \$
<b>Total</b>	<b>56 986 616 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>	<b>56 986 616 \$</b>

Le gestionnaire peut offrir une réduction des frais de gestion au bénéfice de certains porteurs de parts qui (entre autres conditions) détiennent des placements importants dans le Fonds. Pour offrir cette réduction, le gestionnaire réduit les frais de gestion imputés au Fonds en fonction des actifs que détient le porteur visé, et le Fonds distribue au porteur le montant de la réduction sous forme de parts supplémentaires de la même série du Fonds.

Au 31 décembre 2017, les actionnaires du gestionnaire et du gestionnaire de portefeuille, ainsi que certains membres de la famille immédiate et employés de ces actionnaires, détenaient une participation de 1,5 % dans le Fonds (31 décembre 2016 – 2,1 %).

Le gestionnaire a le droit de recevoir du Fonds des frais de gestion calculés quotidiennement et payables mensuellement à un taux annualisé pouvant aller jusqu'à 1,25 % pour les parts de série A et jusqu'à 0,75 % pour les parts de série F, à l'exclusion des taxes applicables, en fonction de la valeur liquidative de chaque série.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le gestionnaire a versé 290 998 \$ (31 décembre 2016 – 187 202 \$) au gestionnaire de portefeuille, une société affiliée, pour avoir assuré la gestion du portefeuille du Fonds. Au 31 décembre 2017, le montant à payer au gestionnaire de portefeuille était de 89 232 \$ (31 décembre 2016 – 52 738 \$).

# Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2017 et 2016

## 8. Instruments financiers par catégorie

Le tableau suivant présente la valeur comptable des instruments financiers du Fonds, par catégorie :

Au 31 décembre 2017	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers initialement à la juste valeur par le biais du résultat net	Prêts et créances	Total
<b>Actif</b>				
Titres de capitaux propres	– \$	86 272 017 \$	– \$	86 272 017 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	–	–	1 455 806	1 455 806
Souscriptions à recevoir	–	–	272 928	272 928
Dividendes à recevoir	–	–	106 746	106 746
Montant à recevoir des courtiers en placement	–	–	53 655	53 655
<b>Total</b>	<b>– \$</b>	<b>86 272 017 \$</b>	<b>1 889 135 \$</b>	<b>88 161 152 \$</b>

Au 31 décembre 2017	Passifs financiers détenus à des fins de transaction	Passifs financiers initialement à la juste valeur par le biais du résultat net	Autres passifs financiers	Total
<b>Passif</b>				
Charges à payer	– \$	– \$	83 264 \$	83 264 \$
Montant à payer à des courtiers en placement	–	–	48 290	48 290
Rachats à payer	–	–	10 723	10 723
<b>Total</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>	<b>142 277 \$</b>	<b>142 277 \$</b>

Au 31 décembre 2016	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers initialement à la juste valeur par le biais du résultat net	Prêts et créances	Total
<b>Actif</b>				
Titres de capitaux propres	– \$	56 986 616 \$	– \$	56 986 616 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	–	–	2 566 185	2 566 185
Souscriptions à recevoir	–	–	82 400	82 400
Dividendes courus	–	–	141 307	141 307
<b>Total</b>	<b>– \$</b>	<b>56 986 616 \$</b>	<b>2 789 892 \$</b>	<b>59 776 508 \$</b>

Au 31 décembre 2016	Passifs financiers détenus à des fins de transaction	Passifs financiers initialement à la juste valeur par le biais du résultat net	Autres passifs financiers	Total
<b>Passif</b>				
Montant à payer à des courtiers en placement	– \$	– \$	1 191 402 \$	1 191 402 \$
Charges à payer	–	–	53 801	53 801
<b>Total</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>	<b>1 245 203 \$</b>	<b>1 245 203 \$</b>

## 9. Gestion du risque

Le Fonds est exposé à divers risques financiers dans le cours normal de ses activités, notamment au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut fluctuer en raison de la variation des taux d'intérêt, de la conjoncture économique générale, de l'offre et de la demande pour certains titres précis et des faits nouveaux au sujet d'un émetteur en particulier. Dans le but de gérer ces risques, le gestionnaire de portefeuille procédera à la diversification du portefeuille en fonction des secteurs et des catégories de notation. Les risques importants auxquels le Fonds est exposé sont présentés ci-après.

# Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2017 et 2016

## Risque de crédit

Le risque de crédit constitue le risque qu'une perte financière soit causée par l'incapacité d'un émetteur de titres ou d'une contrepartie à un instrument financier de satisfaire à ses obligations financières. La principale exposition du Fonds au risque de crédit porte sur ses placements en instruments de créance, comme les obligations. Le Fonds est également exposé à un risque de contrepartie lié aux autres actifs, comme les montants à recevoir de courtiers en placement ou les souscriptions à recevoir. Pour gérer ce risque, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds au risque de crédit et la notation des contreparties.

Aux 31 décembre 2017 et 2016, le Fonds avait des placements directs en actions privilégiées assortis des notations ci-dessous :

En pourcentage de l'actif net	31 décembre 2017	31 décembre 2016
<b>Exposition au risque de crédit</b>		
P1/P2	4,8 %	11,6 %
P2	55,0	52,8
P2/P3	17,0	19,1
P3	20,8	13,7
P4	–	0,1

## Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que le Fonds ait de la difficulté à respecter ses obligations, y compris le rachat de parts contre trésorerie. Le Fonds est exposé à de possibles rachats quotidiens à la valeur liquidative par part établie à ce moment. Le risque de liquidité est géré en investissant une part importante de l'actif du Fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être facilement vendus. Tous les passifs du Fonds ont une durée à l'échéance de un an ou moins.

Le tableau suivant présente les passifs du Fonds selon leur date d'échéance aux 31 décembre 2017 et 2016.

Au 31 décembre 2017	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
<b>Risque de liquidité</b>			
Charges à payer	– \$	83 264 \$	– \$
Montant à payer à des courtiers en placement	48 290	–	–
Rachats à payer	10 723	–	–
<b>Au 31 décembre 2016</b>	<b>Moins de 1 mois</b>	<b>De 1 à 3 mois</b>	<b>De 3 mois à 1 an</b>
<b>Exposition au risque de liquidité</b>			
Montant à payer à des courtiers en placement	1 191 402 \$	– \$	– \$
Charges à payer	–	53 801	–

## Risque de marché

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs liés à un actif du Fonds fluctuent en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. Afin de gérer le risque de taux d'intérêt, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds et s'assure que la durée du portefeuille se situe à l'intérieur des limites précisées dans les politiques et dans les objectifs de placement du Fonds. En pratique, les résultats réels pourraient différer des données indiquées dans la présente analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Si les taux d'intérêt avaient augmenté ou diminué de 1 % au 31 décembre 2017, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté d'environ 5 086 177 \$ (31 décembre 2016 – 4 921 568 \$).

# Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2017 et 2016

## *Risque de change*

Le risque de change découle de la variation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que le dollar canadien en raison de la fluctuation des taux de change. Le risque de change est habituellement couvert au moyen de la conclusion de contrats de change à terme, au besoin. Cependant, une exposition modérée au risque de change peut être tolérée si elle est jugée avantageuse pour le Fonds. En pratique, les résultats réels pourraient différer des données indiquées dans la présente analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'exposition nette du Fonds (après couverture, le cas échéant) au risque de change aux :

	31 décembre 2017	31 décembre 2016
<b>Exposition au risque de change</b>		
Dollar américain	6,4 %	8,7 %

Au 31 décembre 2017, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport aux devises susmentionnées, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté, respectivement, de 0,1 % (31 décembre 2016 – 0,1 %).

## *Risque de prix*

Le risque de prix s'entend du risque que la valeur des instruments financiers varie par suite des fluctuations des cours du marché, qu'elles soient attribuables à des facteurs propres à un placement ou à son émetteur, ou à tous les facteurs influant sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Ce risque est géré en choisissant les titres et autres instruments financiers avec prudence, compte tenu des paramètres de la stratégie de placement, ainsi qu'en conservant un portefeuille diversifié. L'exposition au risque de prix découle des placements en titres de capitaux propres. En pratique, les résultats réels différeront de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Au 31 décembre 2017, environ 98 % (31 décembre 2016 – 97 %) de l'actif net du Fonds était investi dans des titres de capitaux propres. Si les cours de ces placements avaient augmenté ou diminué de 5 % au 31 décembre 2017, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 4 313 601 \$ (31 décembre 2016 – 2 849 331 \$).



100 York Boulevard, Suite 501  
Richmond Hill (Ontario) L4B 1J8  
[www.lysanderfunds.com](http://www.lysanderfunds.com)